

Décision arrêtant la composition du directoire du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube

LE DIRECTEUR DES HOPITAUX CHAMPAGNE SUD

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7-4, L.6143-7-5 et de D.6143-35-1 à D.6143-35-4 relatifs à la composition du directoire ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de Direction de la fonction publique hospitalière en date en date du 2 février 2023, nommant Monsieur Damien PATRIAT en tant que Directeur Général des Centres Hospitaliers de Troyes, Bar sur Aube, Bar sur Seine, du Groupement Hospitalier Aube Marne, de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, des EHPAD de Brienne le Château et d'Arcis-sur-Aube à compter du 15 février 2023 ;
- Vu la proposition de nomination de membres du personnel médical en date du 1^{er} mars 2023 complété par la proposition en date du 7 juin 2023 de Madame le Docteur Fanny PENASSE STRICKER, Président de la commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube ;
- Vu la proposition de nomination d'un membre du personnel non médical en date du 13 mars 2023 de Madame Magali CORPET, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine ;
- Vu la proposition de nomination d'un membre du personnel non médical en date du 1^{er} avril 2025 de Madame Nadine FARCY, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques unifiée du GHT de l'Aube et du Sézannais ;

CONSIDERANT

Que le directoire conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement ;

Que le directoire approuve le projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et prépare sur cette base le projet d'établissement ;

Que la nomination comme membre du directoire est individuelle et ne peut être déléguée ;

Que la durée du mandat des membres du directoire est de quatre ans et que ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire ;

Que le mandat de membre du directoire est exercé à titre gratuit ;

DECIDE

Article 1 : Nomination des membres du directoire

Le directeur arrête la composition du directoire comme suit :

Membres de droit :

Monsieur Damien PATRIAT, Directeur des Hôpitaux Champagne Sud et Président du directoire

Monsieur le Docteur Alban THIRION, Président de la commission médicale d'établissement du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube et Vice-président du directoire

Madame Nadine FARCY, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques unifiée du GHT de l'Aube et du Sézannais

Membres sur proposition du Président de la commission médicale d'établissement :

Docteur Stefanos IORDANIDIS, Responsable du service de médecine-SMR

Docteur Anne YIGANZA, Médecin coordonnateur

Membre sur proposition du Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

Monsieur Roger FEUILLATRE, Aide-soignant

Article 2 : Durée de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision portant délégation de signature prend fin lorsque le mandat des membres du directoire arrive à son terme ou qu'un nouveau directeur est nommé.

Article 3 : Notification et publication de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature.

Elle sera portée à la connaissance des membres du directoire et elle sera communiquée au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube.

Elle fera l'objet d'une publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Troyes.

Bar-sur-Aube, le 3 avril 2025

Le directeur général
des Hôpitaux Champagne Sud



Damien PATRIAT

ANNEXE

Liste des invités permanents au directoire :

Monsieur Bernard MABILEAU, Directeur délégué du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube

Madame Mathilde BARBETTE, Directrice de la filière médico-sociale et des parcours de l'EPSMA et du Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube

Monsieur le Docteur Stéphane SANCHEZ, MCU – PH associé, Responsable Unité de Recherche Clinique et Recherche en Soins

Les membres de l'équipe de direction des Hôpitaux Champagne Sud

Le secrétariat sera assuré par Madame Coralie DABKOWSKI, secrétaire de direction

